



**Le Conseil Municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :
le vendredi 22 janvier 2016 à 20 h 30 – Salon d'honneur**

Ordre du Jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du Conseil Municipal dans le cadre des dispositions de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

- Finances – Reprise anticipée des résultats 2015 (budget Ville).
- Finances – Budget primitif 2016 de la Ville.
- Finances – Versement d'un acompte de subvention 2016 à l'association « Théâtre en Seine ».
- Finances – Modification du règlement d'utilisation des salles municipales - Gratuité pour les réservations faites par les associations duclairoises des représentants des parents d'élèves et par les écoles duclairoises.
- Finances – Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R., pour l'instauration d'un système de vidéo-protection.
- Administration générale de la collectivité – Désignation d'un délégué représentant la Ville au sein du conseil d'administration de l'ESSOR.
- Administration générale de la collectivité – Procédure de déclassement de la Cour Mouty – Avis du Conseil Municipal suite à l'enquête publique.
- Intercommunalité – Rapport sur le prix et la qualité des services Eau et Assainissement 2014 de la Métropole-Rouen-Normandie – Avis du Conseil Municipal.
- Communications.

Duclair, le 15 janvier 2016,
Le Maire,



Jean DELALANDRE